



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

6139^e séance

Jeudi 11 juin 2009, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. İlkin	(Turquie)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Burkina Faso	M. Tiendrébéogo
	Chine	M. Du Xiacong
	Costa Rica	M. Guillermet
	Croatie	M. Viločić
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Ripert
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Dabbashi
	Japon	M. Takasu
	Mexique	M. Heller
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham
	Viet Nam	M. Le Luong Minh

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le conseil de sécurité est prêt à inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Holmes à prendre place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À cette séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. John Holmes. Je lui donne maintenant la parole.

M. Holmes (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de rendre compte au Conseil de la visite que j'ai effectuée au Soudan au début du mois dernier. Le fait que mon exposé ait été légèrement retardé jusqu'à aujourd'hui est un bon indicateur du nombre important de problèmes graves auxquels nous sommes confrontés de par le monde. Le but de cette visite était d'examiner la situation humanitaire dans les régions les plus touchées par la décision prise par le Gouvernement, le 4 mars, de fermer trois organisations non gouvernementales nationales et d'expulser 13 organisations non gouvernementales internationales et de promouvoir de meilleures conditions de fonctionnement entre le Gouvernement et la communauté humanitaire sur la base d'une véritable relation de confiance.

Outre les réunions qui se sont tenues à Khartoum, j'ai visité le Darfour-Nord, et en particulier les populations récemment déplacées dans le camp de Zamzam, à la périphérie d'El Fasher. Je me suis également rendu au Sud-Soudan, pour évaluer l'ampleur des récentes violences tribales, la persistance

des besoins humanitaires et les progrès accomplis sur la voie d'un relèvement durable.

La situation générale est marquée par les graves problèmes humanitaires qui persistent au Darfour, étant donné que 4,7 millions de personnes ont encore besoin d'aide et qu'il subsiste des besoins humanitaires importants dans d'autres régions également.

Nous restons convaincus que les expulsions du 4 mars étaient injustifiées. Nous déplorons toujours la manière souvent brutale dont elles ont été menées et nous regrettons que cela ait aggravé les dangers pour des milliers de personnes dans le besoin au Darfour et ailleurs. Les semaines difficiles qui ont suivi les expulsions ont été marquées par une succession d'actes de violence prenant pour cible les organisations non gouvernementales – tant celles qui ont été expulsées que celles restées au Darfour – et des déclarations négatives des médias qui ont exposé les organisations et les personnes à des risques accrus. Cependant, je remarque avec plaisir que des efforts soutenus ont été déployés pour expliquer les risques, pour atténuer les tensions et pour promouvoir un dialogue constructif. Notamment, les efforts menés par l'Envoyé spécial des États-Unis, le général Scott Gration, et les États Membres influents dans la région, commencent à produire des résultats positifs.

Suite à l'évaluation conjointe menée, en mars, par le Gouvernement et l'ONU, la communauté humanitaire a commencé à travailler avec les ministères d'exécution du Gouvernement pour combler les lacunes les plus importantes en matière de besoins vitaux résultant des expulsions. S'il n'a pas été possible de faire cela d'une manière complètement satisfaisante ou durable, il semble que ces efforts aient grandement contribué à combler les lacunes et évité, du moins pour le moment, les crises humanitaires et les pertes en vies humaines supplémentaires redoutées. Ces efforts conjoints contribuent également à créer une atmosphère de travail plus constructive entre le Gouvernement et la communauté humanitaire.

Le Gouvernement a également pris des mesures importantes en vue de la reconstruction du mécanisme de coopération qui avait été durement ébranlé en mars. Il a réaffirmé son acceptation du communiqué commun de 2007 sur la facilitation des activités humanitaires au Darfour en tant que cadre principal de coopération et sa volonté de l'appuyer. En outre, des décrets ministériels ont reconduit des accords techniques pour les organisations non gouvernementales et ont fait le

nécessaire pour revenir à un système de notification des déplacements précédemment convenu mais jusqu'ici ignoré et garantir la délivrance de visas à entrées multiples pour tous les travailleurs des organisations non gouvernementales. Les représentants du Gouvernement ont clairement dit, notamment pendant ma dernière visite, que l'aide des organisations internationales humanitaires et des organisations non gouvernementales était bienvenue et appréciée, et ont également déclaré tant publiquement qu'en privé que non seulement les organisations non gouvernementales toujours présentes, mais aussi les nouvelles organisations non gouvernementales, dont celles ayant de nouveaux noms et de nouveaux emblèmes, étaient les bienvenues. Quatre des organisations non gouvernementales expulsées ont tiré profit de cette souplesse et ont accompli les formalités d'inscription initiales, cette semaine, à Khartoum. Le nombre de commentaires hostiles émanant des médias a lui aussi diminué.

Le 7 mai, à Khartoum, j'ai coprésidé, avec le Ministre des affaires humanitaires, la première réunion d'un comité de haut niveau élargi qui avait été créé à l'origine pour superviser la mise en œuvre du Communiqué commun en 2007. Il comprend maintenant des hauts fonctionnaires du Gouvernement qui viennent de tous les ministères concernés et influents et un plus large éventail d'États Membres et d'organisations régionales, ainsi que des organisations non gouvernementales. Il a été décidé que le comité superviserait dorénavant non seulement l'application des accords bureaucratiques détaillés dans le communiqué commun, mais aussi que des sujets plus généraux, tels que la protection des civils, les retours volontaires durables, les évaluations indépendantes et communes et des moyens d'améliorer la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires au Darfour. La sécurité s'est continuellement dégradée au cours des 18 derniers mois, comme en témoignent notamment deux enlèvements très fâcheux qui ont eu lieu après les expulsions du 4 mars et la récente attaque d'un hélicoptère du Service aérien d'aide humanitaire, et a considérablement réduit les possibilités d'accès. Sur cette question, j'espère obtenir des garanties du Directeur général de la sécurité nationale qui annoncera des mesures visant à améliorer l'accès et la sécurité et que cela se traduira par un climat plus sûr, notamment dans les capitales des États et le long des principaux itinéraires de ravitaillement.

Il a également été décidé que le nouveau mécanisme du comité de haut niveau sera reproduit au niveau national dans les trois Darfour pour aider à éliminer la coupure entre la théorie fédérale et la pratique de l'État que nous avons vue si souvent dans le passé.

Lorsque j'étais au Soudan, je me suis réjoui de ces avancées et j'ai insisté sur le fait que nous aussi souhaitions travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement pour créer un climat beaucoup plus prévisible et favorable au travail humanitaire. Cependant, j'ai aussi insisté sur le fait que la valeur de ces avancées se mesurerait à l'aune des améliorations sur le terrain, pour ce qui est de la facilité et de la sûreté des opérations et de la qualité de l'assistance pour les 4,7 millions de bénéficiaires au Darfour, notamment pour les 2,7 millions de personnes déplacées qui en font partie. Nous avons besoin de voir une mise en œuvre régulière et soutenue de ce qui a été convenu. Entre-temps, j'ai clairement dit que nous travaillerions avec le Gouvernement à la « soudanisation » du travail humanitaire, conformément à notre politique mondiale visant à renforcer les capacités aux niveaux local et national. Le Gouvernement nous a bien aidés en disant clairement que la « soudanisation » n'occasionnera pas la disparition d'organisations internationales d'aide. Il est en tout cas important, comme je l'ai rappelé au Gouvernement, que les partenaires locaux soient crédibles, professionnels et capables de travailler avec tous les segments de la société de façon impartiale.

Quelle que soit l'efficacité des efforts du Gouvernement, de l'ONU et des organisations non gouvernementales restantes visant à empêcher une nouvelle crise dans un avenir proche, ils n'ont pas remplacé, et ne peuvent pas remplacer facilement ou rapidement, les capacités et les compétences perdues. Les niveaux actuels d'assistance dans certains domaines restent bien en-deçà des niveaux requis auxquels nous avons souscrit. Étant donné que nous entrons en période de pénurie alimentaire et que la saison des pluies approche, les besoins et les manques seront encore exacerbés. Dans de nombreux camps autour des centre-villes et des capitales, l'accès à des services de bases comme l'assainissement a sensiblement diminué, tandis que les établissements de soins de santé primaires ont perdu beaucoup de leurs capacités de contrôle et de suivi. L'Organisation mondiale de la Santé a récemment indiqué qu'avec le

début de la saison des pluies le risque d'une épidémie de choléra s'est accru dans des camps comme ceux de Gereida, Kalma, Al Salam, Otash, Kass et Jebel Marra. Parallèlement, nous savons moins ce qui se passe dans les zones rurales et isolées du fait des difficultés d'accès et de la persistance de l'insécurité.

Nous n'avons pas encore commencé à combler les lacunes dans des domaines moins visibles mais tout aussi cruciaux, comme la coordination des camps, l'éducation, la santé secondaire et en matière de reproduction et l'assistance en matière de moyens de subsistance. Dans ce contexte, je continue d'exhorter le Gouvernement à pleinement reconnaître que les activités en matière de protection des civils sont une composante essentielle des opérations humanitaires modernes, comme le Conseil le sait et en convient. J'espère donc que le Gouvernement va désormais autoriser des organismes tels que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations à mettre en œuvre les activités prévues dans des domaines comme la coordination des camps et la vérification de l'enregistrement des personnes déplacées, conformément à leurs mandats mondiaux.

Comme lors des visites précédentes, la question du retour des personnes déplacées a de nouveau été soulevée. J'ai insisté sur le fait que le retour volontaire et en toute sécurité des civils dans leur lieu d'origine est un objectif commun. Compte tenu de la situation en matière de sécurité qui règne aujourd'hui sur le terrain et des obstacles auxquels se heurtent les efforts de médiation, je ne pense pas que les conditions actuelles au Darfour soient propices à un retour massif. Cependant, j'ai également constaté tout au long de ma visite, que l'ONU et les organismes partenaires sont tout à fait disposés à appuyer les retours lorsque les normes internationales sont satisfaites et que ces retours sont volontaires et viables.

Même si le Darfour est la région qui suscite l'inquiétude la plus immédiate, les expulsions ont également eu des répercussions potentiellement graves sur les trois zones du protocole et dans l'est du Soudan, où les organisations non gouvernementales expulsées jouaient un rôle déterminant pour fournir une aide humanitaire vitale et une assistance au relèvement et au développement, sans qu'il n'y ait guère de solutions de remplacement. Il est salutaire que les quatre organisations non gouvernementales internationales qui

ont récemment été réaccréditées puissent de nouveau reprendre leurs activités dans ces zones.

J'en viens à présent à la situation au Sud-Soudan, où je me suis rendu dans l'État de Jonglei pour évaluer les incidences des violences intertribales en cours. J'ai été choqué non seulement par le fait que ces violences ont un caractère destructeur encore jamais vu, mais aussi par leur impact humanitaire. Dans la ville d'Akobo, j'ai appris que des villages entiers des environs avaient été détruits du fait principalement de la prolifération d'armes de plus en plus puissantes, y compris des roquettes. Avec près de 30 000 déplacés et vraisemblablement plus d'un millier de morts ou de prisonniers, y compris des femmes et des enfants, la réconciliation tribale et le désarmement doivent constituer la première priorité du Gouvernement du Sud-Soudan mais aussi de la communauté internationale.

Compte tenu de leurs ramifications politiques sous-jacentes, ces conflits tribaux, dans cette zone et ailleurs, pourraient même compromettre les progrès enregistrés depuis la signature de l'Accord de paix global. Bien que la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) ait pris un certain nombre de mesures pour s'interposer entre les tribus grâce à la création de bases d'opérations temporaires et appuyer les efforts de réconciliation, il est malheureusement clair que le processus sera long et difficile. Je prie instamment le Gouvernement du Sud-Soudan de prendre les mesures nécessaires pour protéger les civils, essentiellement les femmes et les enfants, qui ont été pris pour cible au cours de ces affrontements tribaux.

Comme si cela ne suffisait pas, l'Armée de libération du Seigneur (LRA), qui est de nouveau présente au sud de Djouba, a également commis de nombreux assassinats et provoqué des déplacements à grande échelle qui concerneraient au moins 100 000 personnes. Près de 20 000 réfugiés sont également arrivés au Soudan en provenance de la République démocratique du Congo pour fuir les atrocités que la LRA commet aussi dans ce pays. Les efforts militaires déployés pour éradiquer la LRA n'ont pour l'heure enregistré que des succès limités et les ravages de la LRA se poursuivent sans relâche. Je ne peux qu'espérer que le chef de la LRA, Joseph Kony, finira malgré tout par signer l'accord de paix qu'il a rejeté l'été dernier. En attendant, les organismes des Nations

Unies et les organisations non gouvernementales, en étroite coopération avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), la MINUS et les gouvernements régionaux, font tout ce qu'ils peuvent pour faire face aux conséquences humanitaires que la persistance de la LRA entraîne sur les civils.

Compte tenu de la multiplicité des défis fondamentaux liés à la mise en œuvre de l'Accord de paix global, notamment l'adjudication d'Abyei, la délimitation de la frontière nord-sud, l'organisation des élections et, à terme, du référendum, la communauté internationale ne peut se permettre de perdre de vue ses objectifs concernant le Sud-Soudan. Quelles que soient les insuffisances du Gouvernement, la population de cette région continue d'avoir besoin d'une importante aide humanitaire et d'un appui majeur en termes de financement et de développement, d'autant plus qu'elle est aux prises avec les répercussions financières dévastatrices de la faiblesse des prix du pétrole et de la crise économique mondiale. À cet égard, je suis particulièrement préoccupé par la réduction des services sociaux, principalement dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Je voudrais, pour terminer, résumer la situation telle qu'elle se présente, selon moi. Premièrement, il importe de reconnaître et de saluer les efforts récents déployés par le Gouvernement pour répondre de manière positive à la nécessité de coopérer plus étroitement avec la communauté humanitaire internationale. Il faut aussi se féliciter des nouvelles mesures qu'il a prises pour satisfaire lui-même les besoins de sa population au Darfour. La prochaine réunion du comité de haut niveau élargi, le 17 juin, sera une occasion importante de mesurer l'état de mise en œuvre des différents accords.

Deuxièmement, pour que nous puissions répondre aux besoins de la population, qui vont s'accroître durant la saison des pluies, il va falloir que les capacités humanitaires soient pleinement rétablies dans le pays, qu'il y ait une véritable liberté de mouvement dans le Nord du Soudan, que les obstacles bureaucratiques soient réduits et que les conditions de sécurité s'améliorent considérablement.

Troisièmement, la situation humanitaire dans le Sud-Soudan, compte tenu des nombres actuels de victimes civiles, de déplacements et d'enlèvements d'enfants, est très préoccupante. Le Gouvernement du Sud-Soudan, la MINUS et la communauté internationale doivent prendre des mesures actives pour empêcher une déstabilisation accrue.

Quatrièmement, pour répondre aux exigences de la nouvelle situation, nous allons devoir réévaluer les besoins financiers pour l'aide humanitaire, non seulement au Darfour mais aussi dans le Nord et le Sud-Soudan. Les conclusions de l'examen du Plan de travail pour le Soudan devraient être disponibles dans le courant du mois. J'espère que la communauté des donateurs et le Gouvernement soudanais poursuivront et accéléreront leur aide.

Enfin, les membres du Conseil ne seront pas surpris de m'entendre dire que ce dont nous avons le plus besoin, c'est de progrès sur le plan politique pour un règlement durable au Darfour, pour une entente durable entre le Soudan et le Tchad avant que les tensions et les violences intermittentes enregistrées actuellement des deux côtés de la frontière ne deviennent impossibles à maîtriser, et pour relever les nombreux défis liés à la mise en œuvre de l'Accord de paix global entre le Nord et le Sud. Les ressources consacrées actuellement à l'aide humanitaire pourront alors être utilisées de manière plus productive en faveur de l'immense tâche qui nous attend en matière de développement.

C'est là un défi grave que doivent relever non seulement l'ONU et la communauté humanitaire, mais aussi les gouvernements concernés, la communauté internationale en général, et le Conseil de sécurité en particulier.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Holmes de son exposé.

Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 30.